

Décision

Générale

colonial

Décision n° 121-209-1914 Mesure Diverse.

n° 121-209-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mars 1914

Numéro JO
n° 209 du 31/03/1914

Date du numéro
31 mars 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 20 du dit, le sieur Ismaël Cheroua est nommé askari de deuxième classe en remplacement de Abdilahé Badone révoqué.